

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames: 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce: 1 franc.

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicité S. A.,
Lausanne, Genève,
Montreux, Fribourg,
etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50

Etranger: Port en sus

Rédaction, Administration,
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal N° 274

Nouveaux faits connus Vendredi à Midi

Gros débat à la Chambre française sur les responsabilités de la guerre. M. Poincaré remporte un triomphe complet.

Le gouvernement des Etats-Unis envisage avec sympathie le plan de réduction des armements établi par lord Robert Cecil.

En Allemagne, l'agitation continue. Les manifestations sont régulièrement suivies d'émeutes. Le Reichstag a commencé la discussion de la loi sur la protection de la République.

La Dictature

Berne, la Ville fédérale, se trouve à peu près sans ministres et même sans chef d'Etat. Toute l'équipe est aux champs, à la montagne ou aux eaux, y compris M. Haab, notre séduisant président de la Confédération.

Deux, trois conseillers fédéraux seulement restent à Berne, pour gouverner la Suisse. Ils ont leurs charges doublées et même triplées, possédant à la fois plusieurs portefeuilles, et comme, bien que peu gênantes, les Chambres ont clôturé la session, on peut dire sans exagération que, pendant plusieurs semaines, ces hommes sont les dictateurs sans contrôle, plus autocrates que le shah de Perse et l'empereur d'Annam en ce moment à Paris.

Nous ignorons si cette situation exceptionnelle, et qui se renouvelle chaque année, les remplit d'un légitime orgueil, mais nous constatons que l'idée de ce pouvoir absolu, octroyé à deux ou trois consuls, pour l'époque des vacances, n'a jamais ému nos populations.

En effet, tout le monde sait que ce ne sont plus les membres du Conseil fédéral qui gouvernent, mais bien les Bureaux.

Ceux qui siègent sur les bancs ministériels n'y sont que pour la montre, dans le but de laisser croire au public que nous avons un gouvernement auquel on adresse de temps en temps des interpellations de la Commission nationale et le Conseil des Etats ont l'air de discuter. Nous subissons incontestablement, depuis quelques décades, une lourde dictature. Seulement, ce n'est pas celle du Conseil fédéral en bloc ou celle de M. Schulthess en personne, qui ne peuvent pas grand'chose.

Le dictateur qui a asservi la Suisse, la presse politique, le suffrage universel, auquel les journaux donnent le la, c'est M. Leubreau, c'est le gros fonctionnarisme administratif.

Tel est le monarque à peu près absolu qui mène à la fois les gouvernants et les gouvernés. Il dicte ses desirs qui sont les trois quarts du temps des ordres. Il impose ses volontés même aux Commissions des Chambres, et il ne dédaigne pas de préparer, dans les couloirs, la mixture de laquelle sortira une candidature Garbani quelconque.

Demain, s'il plaisait à M. Leubreau de faire appliquer à la question ceux qui le critiquent, on irait docilement exhumé du Musée national à Zurich les vieux instruments de torture qui ont servi au moyen-âge et même depuis.

Et quand un des maîtres de la maison, M. Musy, par exemple, tente d'ouvrir les fenêtres pour changer l'air du lieu, M. Leubreau fait passer dans presse une petite note tendancieuse de nature à égarer l'attention qui s'éveille

M. Musy a fait quelque chose dans le domaine administratif. Il a cherché un frein au développement du fonctionnarisme et aux dépenses de ce fonctionnarisme. Il a apporté, dans les finances de la nation, un accent de volonté et de courage dont les ministres sont ordinairement dépourvus.

Mais, péché mortel, il n'a pas consulté M. Leubreau ou s'il l'a consulté parfois, il n'a pas suivi à la lettre les suggestions indiquées. Ne perdons jamais de vue que des gouvernants s'honorent des égards qu'ils témoignent aux fonctionnaires que leurs prédécesseurs se sont donné!

Il y a quelques semaines, le peuple suisse a été appelé à se prononcer sur une question d'incompatibilité entre les fonctions politiques et les fonctions administratives.

Les deux thèses étaient parfaitement soutenables.

Mais le peuple, à une majorité énorme, a maintenu l'incompatibilité, votant bien moins contre le petit fonctionnaire que contre la dictature de M. Leubreau.

Celle-ci, hélas! ne s'en porte pas plus mal, et l'électeur, le citoyen, qui se rendrait à Berne, pour affaires administratives, ne tarderait pas à constater que s'il a cru divorcer avec l'*ad-mi-nis-tration*, il se trouve, aujourd'hui comme hier, le gendre de la surprenante pécore.

Ch. Saint-Maurice.

Echos de Partout

« Mon Pays ». — Le deuxième numéro de cette charmante revue mensuelle illustrée, et qui a pour éditeurs MM. Bocherens et Kœler, de Bex, vient de sortir de presse. C'est un fascicule délicieux de fraîcheur et de bon goût. On y trouve, après les merveilles fleuries de la dernière fête des Narcisses, des documents sur le concours des Musiques vaudoises (Lutry), l'actualité politique et sportive, des vues de l'Alpe, et, pour terminer, une page sur la mode qui ravira toutes les dames.

Cette Revue, qu'on nous dit lancée par des jeunes, est vraiment très intéressante et nous comprenons son succès auprès du public.

La petite vérole. — A Aawangen (Thurgovie), quatre cas de petite vérole viennent d'être constatés.

Voyage de vacances aux frais de la Confédération. — On nous dit dans les milieux du Conseil national que la commission du Conseil national pour la loi sur la chasse se réunira en seconde session à la fin du mois (continuation des séances de Rheinfelden). Le président proposa comme lieu de rencontre, soit Berne, soit une localité des environs de la ville fédérale. Or, un membre bourgeois de Genève et les représentants socialistes ont demandé que la session ait lieu à Vulpera (Basse-Engadine). Un maître socialiste secondaire a l'intention de visiter le parc national et l'excellent Genevois désire prélever sur les finances fédérales, un dédommagement pour les frais d'un voyage d'environ 1000 kilomètres. Cette modification coûtera à la bourse helvétique la bagatelle de 1900 francs de plus que si ces messieurs se fussent contentés d'une localité plus centrale.

Avant la session plénière de Vulpera, se réunira une sous-commission qui se prononcera sur quelques points spéciaux. Il est fort probable, n'en doutons pas, qu'il sera question d'économie à réaliser... dans la nouvelle loi sur la chasse!

Ainsi parla... Guillaume II. — Un ancien diplomate allemand, le baron Clemens von Radowitz Ney, vient de publier dans le « New-York Times » un article décrivant la visite qu'il fit, en compagnie de trois autres visiteurs allemands, à l'ex-empereur d'Allemagne à Doorn, du 20 au 23 mai dernier.

— Que pense de moi la jeune génération allemande? demanda Guillaume II.

— Elle ne dit rien de vous.

— Tout ce que je demande, dit l'ex-empereur avec un soupir, c'est de me racaner. Mais, dites-moi, la nouvelle génération

a-t-elle oublié les idées monarchistes et la gloire des Hohenzollern?

— Il existe, répondit Radowitz, un assez fort courant de sentiments monarchistes en Allemagne.

— La monarchie reviendra, déclara l'empereur. Pas maintenant, mais dans quelques années, je ne sais pas comment. Mais moi, je ne reviendrai pas.

— Qui restaurera la monarchie? demanda Radowitz.

Guillaume II ne répondit pas, mais ses visiteurs eurent l'impression qu'il envisageait un empire des Wittelsbach.

Ce qui frappa surtout les visiteurs, c'est que l'ex-kaiser parle énormément et que tout le monde est contraint de l'écouter, ce qui rend l'existence de son entourage extrêmement pénible. Il parle surtout de Napoléon, pour lequel il professe une admiration sans bornes. Il se prononça contre l'union de l'Autriche à l'Allemagne, déclarant que le Reich a assez à faire pour se rétablir sans s'embarasser d'un pays en si mauvais état. Il a déclaré que l'Angleterre ne devrait pas renoncer au protectorat de l'Egypte.

« Ce protectorat, dit-il, a fait un bien énorme aux Egyptiens qui sont incapables d'administrer leurs propres affaires. »

Sur tout ce qui concerne la France et l'Angleterre, Guillaume se montra assez réservé. Il approuva un accord et peut-être une union économique entre l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie en excluant la Hongrie.

— C'est une des vues de l'Entente.

— Eh bien, dit l'ex-empereur, pourquoi n'aurais-je pas, pour une fois, les mêmes idées que mes ennemis?

Mort subite d'un lieutenant-colonel. — Le lieutenant-colonel instructeur Erwin Federspiel, de Liestal, faisant, lundi après-midi, avec l'école centrale, un service près de Pomy, Yverdon, s'étant senti indisposé, s'assit au bord de la route, vers 15 h. 30, et peu après succomba à une affection cardiaque. Son corps sera transporté à Bâle.

Les demi-sauvages de Las Hurdes. — Le « Nouvelliste » a raconté la situation infiniment douloureuse des habitants de Las Hurdes, dans la province d'Estrémadure, Espagne.

Le Roi s'émut le premier des faits incroyables exposés par le comte Romilla, et il décida qu'il se rendrait en personne à Las Hurdes, afin d'apporter à leurs malheureuses populations un peu de consolation et d'espoir. C'était, somme toute, montrer l'exemple au gouvernement, ou plutôt aux gouvernants successifs, qui, par leur négligence, avaient gravement méconnu leur devoir. On organisa aussitôt l'expédition royale. On emporta donc des tentes de campagne et tout un matériel de campement; on réunit une cavalerie complète, attendu que, passé une certaine limite, il n'y a plus trace de routes. On se munit également d'appareils de radiotélégraphie, sinon on serait resté plusieurs jours sans nouvelles de la caravane royale. Le Roi voulut se faire accompagner par plusieurs techniciens, parmi lesquels se trouvaient trois médecins réputés de Madrid: les docteurs Maranon, Goyanes et Bardaji. Avant tout, il désirait que son voyage eût un résultat pratique et se vît à apporter un remède immédiat aux populations affligées.

Le Roi fit preuve, au cours de cette équipée, d'une endurance d'autant plus extraordinaire que la chaleur était torride, chevauchant depuis le matin jusqu'au soir et mettant sur le flanc une partie de sa suite. Il a tenu à se rendre compte de tout par lui-même.

A Rublaco, agglomération de douze misérables familles vivant dans des cavernes, le Roi aperçut une pauvre femme, malade du paludisme et de la dysenterie. Il s'approcha, s'enquit de sa santé et lui remit quelque argent.

En certains endroits, le pays était tellement raviné qu'il devint périlleux de demeurer à cheval. Selon la réaction officielle même, — je m'y réfère, ne voulant pas être taxé d'exagération, — dans un endroit appelé Marulandran, les infortunés habitants vivent dans des tanières sans lumière, sans aération, sans porte d'entrée. A un certain endroit, à Alqueria Fragosa, c'est pis encore. C'est là que le Roi, en pénétrant dans une de ces tanières, vit une pauvre paralitique nue sur un grabat. Plus loin, il visita un jeune paralitique arrivé à dernier état de l'épuisement, qui lui dit en sanglotant :

— « Je mourrai sans chagrin après avoir vu mon Roi. »

Alphonse XIII, très ému, remit à ces pauvres misérables son obole et leur prodigua des paroles de consolation.

Partout, on distribua des médicaments à profusion, particulièrement de la quinine.

Toutes ces populations sont arrivées au dernier degré de la dégénérescence humaine: elles sont en proie au crétinisme et au rachitisme. Quelques hommes âgés de plus de vingt ans n'atteignent pas un mètre de haut. Un pays de gnomes vivant au fond de tanières!

« La région des Hautes Hurdes n'est pas améliorable, a déclaré le Roi, il n'y a qu'à tout détruire et à transporter les habitants sur un autre point. »

Simple réflexion. — L'ami par intérêt est une hirondelle sur un toit.

Curiosité. — Les journaux anglais nous rapportent souvent des histoires assez... méridionales. Le grave « Times » lui-même racontait, il y a quelques jours, l'aventure miraculeuse dont un pigeon fut à la fois, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la victime et le bénéficiaire, un pélican trop glouton la dupe et un brave gardien du parc Saint-James, à Londres, le témoin émerveillé.

Donc, un pigeon imprudent s'étant risqué à picorer dans la réserve d'un pélican, fut surpris par ce dernier et purement et simplement avalé.

Mais le morceau était d'importance, même pour un pélican; il refusait obstinément de passer. Le témoin ahuri de ce drame rapide vit alors le pélican faire des efforts désespérés, ouvrir le bec, et, finalement, rendre la liberté à son prisonnier, qui s'enfuit à tire-d'ailes.

Nous avons déjà connaissance d'une histoire de ce genre, dont un nommé Jonas fut le héros.

Mais il y a si longtemps!

Pensée. — Telle est la solidarité humaine que les fautes des uns retombent sur les autres: la justice même fait ses victimes et le châtement s'étend en ondulations de souffrances imméritées au-delà de son but. (Georges ELLIOT.)

Drapeau et Gamelle

On nous écrit :

— Quelle singulière idée d'accoupler ces deux termes! Le drapeau, c'est le visage aimé de la Patrie, le signe représentatif d'un idéal, d'une œuvre. La gamelle?... Fi donc! une mangeoire! Je ne comprends pas ce rapprochement.

— Et nous-même, pas davantage. Ce que nous constatons, hélas! c'est que sur ce champ de bataille qu'est la vie, une foule d'individus abandonnent le drapeau du devoir pour la gamelle des ambitions ou des satisfactions matérielles. Il paraît même qu'à ce taux l'on obtient la tranquillité, l'on évite beaucoup de combats et de persécutions...

Les chevaliers de la gamelle sont de deux sortes: les uns professent l'athéisme; ils ne nous intéressent pas. Les autres n'ont pas renié la foi de leur baptême, mais ils affectent une neutralité religieuse et sociale impossible. C'est à ceux-ci que nous voudrions crier de toute la force de nos convictions chrétiennes: Arrêtez, frères, vous glissez vers l'abîme!

Ce n'est pas quand la société est menacée des pires conflagrations et que les ennemis de la Foi s'approprient à livrer de furieux assauts aux forces du Christ qu'il convient d'abdiquer la plus petite parcelle du patrimoine chrétien en pratiquant l'art des concessions savantes. Le drapeau est un emblème qui ne souffre aucune altération, aucune mutilation, si ce n'est, devant l'ennemi, les glorieuses blessures de la bataille! Ne lâchent-ils pas le drapeau pour sauver la gamelle, ces catholiques qui veulent pratiquer une neutralité inventée par les adversaires de l'Eglise et consignée par eux qui ne l'observent pas? Ne savent-ils pas que la neutralité qui arme nos ennemis est une abdication et une désertion? Pour la pratiquer, il faudra éviter de se compromettre, de soutenir les œuvres franchement catholiques, il faudra se garder de se lancer

dans la mêlée, de combattre pour les grandes causes qui nous sont chères, il faudra, en un mot, rester spectateur inutile des luttes où sont en jeu l'Eglise et la Patrie.

Parlez-nous de la paix qui s'achète au prix de pareilles capitulations! Elle doit étrangement ressembler à la quiétude de Pilate après l'infamie du Vendredi-Saint. En tout cas, si l'on n'obtenait pas la paix au prix de l'abandon de ses croyances et de son devoir, ce serait bien à décourager de la lâcheté!

« La neutralité religieuse, s'écriait un jour un vieux lutteur catholique social de France, n'est pas simplement l'abandon du bon combat: elle n'est pas, elle ne peut pas être une neutralité effective. Deux partis sont en présence: le parti des serviteurs de Dieu et le parti de ses ennemis. L'un veut que Dieu soit partout connu, partout aimé, partout honoré, obéi... Il veut Dieu au foyer pour en préserver la pureté.

Il veut Dieu à l'école pour former les jeunes cœurs et les armer pour la vie.

Il veut Dieu à l'armée pour susciter l'héroïsme et faire accepter le suprême sacrifice.

Il veut Dieu à l'atelier pour consoler l'ouvrier et apprendre au maître à être juste et bon.

Il veut Dieu à l'hôpital pour adoucir les souffrances de la dernière heure.

Il veut Dieu partout où l'on travaille et où l'on souffre, c'est-à-dire partout où l'homme naît, vit et meurt.

Et l'autre, impuissant à détruire Dieu, voudrait du moins l'éliminer de ce monde, en faire pour l'homme, non plus un maître et un père, mais un étranger, un inconnu... Il reprend pour l'humanité le cri de l'ange déchu: « Non serviam! » Je ne servirai pas!

« La neutralité des œuvres sociales, poursuivait le même militant, qu'est-ce donc, sinon la réalisation intégrale du programme des ennemis de nos croyances sur le terrain social? Qu'est-ce donc, sinon Dieu inconnu et oublié dans ce domaine que vous laissez soustraire à son autorité? En acceptant la neutralité, vous ne décrochez pas les crucifix, mais vous souffrez qu'on les enlève!

« De même, ajoutait-il plus loin, nous ne pouvons pas être indifférents aux intérêts vitaux de la nation. Aura-t-elle un gouvernement honnête et patriote? Aura-t-elle un gouvernement respectueux des droits, de la liberté, de la justice, des consciences et des croyances? Aura-t-elle un gouvernement économe des deniers publics, assurant le progrès et le bien-être, favorisant les bonnes mœurs, défendant notre prestige à l'étranger et protégeant nos frontières? Tout cela, c'est de la politique chrétienne et nul d'entre nous n'a le droit de s'en laver les mains... »

Neutralité religieuse, neutralité sociale, neutralité politique, voilà trois mensonges modernes. Nul ne peut servir deux maîtres. Ce qui était vrai hier, l'est encore aujourd'hui. Le drapeau du grand idéal chrétien doit flotter au pur souffle de la franchise et au clair soleil de la fidélité. Sa place n'est ni dans la poche de la lâcheté, ni dans la gaine des capitulations plus ou moins fructueuses. Et c'est une trahison que d'en lâcher la hampe pour sauver la gamelle. V.***

LES ÉVÉNEMENTS

Les Responsabilités de la guerre

Gros débat à la Chambre française

Les révolutionnaires communistes répandaient dans la France entière le bruit que M. Poincaré était le principal responsable de la guerre.

Un gros débat a été amorcé à la Chambre française par un petit incident. Nous donnons ici un large extrait de

cette discussion qui a été pour M. Poincaré un succès comme peu de premiers ministres en ont connu.

Le Parlement français a revêtu les beaux jours d'union de tous les partis d'août 1914.

Le député radical Villeneau montre la nécessité de ne pas laisser répandre les mensonges historiques, conséquence de la récente campagne allemande. Ceux qui servent le plus le pays, les Clemenceau, les Foch, les Poincaré sont les plus exposés à des campagnes odieuses.

M. Vaillant-Couturier, communiste, reproche à M. Poincaré de n'avoir pas profité des occasions qui se sont présentées de dissocier la Triple-Alliance, dissociation qui, si elle n'eût pu empêcher la guerre, aurait permis d'en choisir l'heure. Il donne lecture d'une correspondance de M. Isvolsky, notamment d'un télégramme disant que « si la Russie fait la guerre, la France la fera aussi ».

M. Poincaré rappelle que le Livre jaune français a démenti ce télégramme et que le gouvernement russe a dit que celui-ci ne traduisait pas sa pensée.

M. Vaillant donne alors lecture d'un autre télégramme, prétendant que M. Combes ne partageait pas les vues de MM. Poincaré et Millerand.

Le président du conseil répond que les opinions personnelles de M. Isvolsky seraient une calomnie à l'égard de M. Combes, qui était en plein accord avec lui-même et avec M. Millerand.

M. Vaillant-Couturier, reprenant la parole, déclare que l'Allemagne voulait la guerre et que la Russie a entraîné son allié, la France.

M. Viviani, chef du gouvernement en août 1914, intervient. Il établit la responsabilité de l'Autriche et de l'Allemagne. Il rappelle les sacrifices de la France jusqu'à la dernière seconde, lorsqu'elle abandonna dix kilomètres de son territoire. Il évoque la séance du 4 août 1914 et réclame le respect du sang des martyrs.

La Chambre fait une ovation à l'orateur, auquel MM. Poincaré, Barrès et Marcel Habert donnent l'accolade.

M. Viviani reprend son discours en rappelant les heures tragiques où s'est consulté avec M. Poincaré et cela de telle manière que Jaurès, quelques instants avant d'être assassiné, a pu dire que nul fossé ne séparait la France gouvernementale de la France ouvrière.

L'Autriche envoya son ultimatum à la Serbie 15 jours après l'attentat de Serajevo et malgré les satisfactions données par Belgrade, malgré les conseils que la France, l'Angleterre et la Russie lui prodiguèrent, elle commença ses opérations.

« Sir Edward Grey, dit M. Viviani, d'accord avec la France et la Russie, suggéra une conversation, dont la réalisation eût pu empêcher la guerre. L'Allemagne chercha seulement à profiter de ce contre-temps. »

M. Viviani rappelle le discours de M. Giolitti, soulignant qu'en 1913 l'Italie refusa de s'associer au coup prémedité contre la Serbie, et à la suite de cette attitude, fut laissée dans l'ignorance du coup de 1914, auquel elle ne s'associa pas, considérant la Triple-Alliance comme purement défensive. M. Viviani rappelle encore ce que contient le traité. Il demande si le débat actuel est de nature à servir les intérêts de la France.

M. Cachin, communiste, critique ce qu'il appelle « la politique russe et balkanique de M. Poincaré » antérieurement aux événements de 1914. Il insinue que la France poussa ainsi la Russie à la guerre; puis il rappelle les tentatives faites en 1917, par le jeune empereur Charles d'Autriche, et regrette qu'elles n'aient pas abouti, ce qui eut pour effet de prolonger la guerre.

M. Poincaré monte à la tribune et donne lecture d'une lettre indignée adressée à M. Courtal, député, par un ouvrier muet de Clermont-Ferrand, qui demande de mettre fin à la distribution de l'abominable carte et à la campagne poursuivie contre le président du conseil. (La Chambre applaudit longuement.)

M. Poincaré parle de sa politique d'avant-guerre lorsqu'il arriva au Pouvoir en 1912. La politique de la France était une politique d'étroite entente européenne, afin de garder le contact non seulement avec l'Angleterre et avec la Russie, mais aussi avec la Triplice.

L'orateur cite plusieurs démarches de l'ambassadeur de France à Vienne, en vue d'assurer le concours de toutes les puissances à la solution des problèmes posés à l'Europe.

M. Poincaré arrive aux événements de 1914. Il rappelle que le gouvernement français pensait si peu à la guerre qu'il partit avec M. Viviani en Russie, et qu'ils apprirent en pleine mer Baltique, la gravité des événements. Il lit ensuite sa lettre au roi d'Angleterre, dans laquelle il estima, en raison des préparatifs indéfinissables de l'Allemagne, que si la France, l'Angleterre et la Russie donnaient une forte impression d'unité, il y avait de grandes chances pour que la paix ne fût pas troublée. La France fit tout ce qu'elle put pour épargner une catastrophe à l'Europe. (Longs appl.)

M. Poincaré rappelle les assertions de M. de Schœn, prétendant que les avions fran-

çais survolaient l'Allemagne alors que la France avait rappelé ses troupes. Il lit les conditions honteuses que l'Allemagne mettait à la neutralité de la France: livraison des forteresses de l'Est. L'Allemagne n'attendit même pas la réponse, et déclara la guerre à la France. L'orateur, disant quelle fut la splendide réponse du roi des Belges et de ses fidèles sujets aux infâmes propositions allemandes, la France, tout entière, acclame l'ambassadeur de Belgique et la Belgique.

M. Poincaré rappelle qu'à l'unanimité, les socialistes compris, la Chambre acclama le message présidentiel et le discours de M. Viviani, proclamant que la France n'avait aucune responsabilité.

Passant aux arguments suivant lesquels il aurait repoussé les possibilités de paix pendant la guerre, M. Poincaré rappelle les propositions de l'empereur Charles que transmit le prince Saxe de Bourbon, propositions ne pouvant pas être retenues, l'Autriche étant subordonnée à l'Allemagne, laquelle n'adhérait nullement à ces propositions. D'ailleurs, ces propositions ne comportaient aucun avantage pour l'Italie et la France ne pouvait pas consentir à la rupture de l'accord de 1915, ni même songer à la paix sans l'Italie.

M. Poincaré ajoute qu'il veut négliger les outrages personnels, mais qu'il ne doit pas négliger les effets des outrages sur les Alliés. Seize pays rendent justice à la France et aux bonnes raisons de la lutte engagée. Ils signèrent le traité de Versailles et proclamèrent la responsabilité non pas partielle mais complète de l'Allemagne. Ces nations ne seraient pas venues combattre sur le sol de France si celle-ci avait eu une part quelconque de responsabilité. La campagne allemande tend à leur faire croire que la France les mystifiait et chercha à dénigrer leur grandiose effort. M. Poincaré déclare honteux et pitoyable que quelques Français égarés encouragent cette campagne. Il ajoute que le pays entier, au bon sens inaltérable, considérera cette campagne comme une injure à la patrie.

(La Chambre, debout, ovationne M. Poincaré. Les députés de tous les partis accourent au banc du gouvernement pour féliciter l'orateur.)

Nouvelles Suisses

M. Schulthess à la Chaux-de-Fonds

Il constate les effets du chômage

M. le conseiller fédéral Schulthess, accompagné de M. Pfister, du Bureau fédéral du travail, et de M. de Torrenté, secrétaire, s'est rendu hier à La Chaux-de-Fonds pour conférer avec le Conseil d'Etat, les autorités communales de La Chaux-de-Fonds et du Locle au sujet des hommes de chômage.

MM. les conseillers d'Etat Renaud, Heur, Calame, remplaçant M. Béguin, M. Clottu et une délégation des autorités communales de La Chaux-de-Fonds ont reçu M. Schulthess à la gare. Immédiatement après, M. Schulthess a été conduit dans deux des plus grandes fabriques d'horlogerie, les maisons Schild et Schmid où il a pu constater sur place les effets du chômage par les ateliers vides.

Après, une séance a eu lieu, à laquelle prenaient part également des conseillers communaux du Locle.

En ouvrant la séance, M. Schulthess a déclaré que l'arrêté du Conseil fédéral concernant les secours aux chômeurs doit être considéré comme définitif. M. Renaud, président du Conseil d'Etat neuchâtelois, a exprimé le désir de voir le Conseil fédéral donner des occasions de travail aux chômeurs.

M. Schulthess a répondu qu'il examinerait avec un vif intérêt toutes les propositions que pourrait présenter les communes dans le but de trouver des travaux à faire exécuter par les chômeurs. Les conseillers communaux de La Chaux-de-Fonds, MM. Edmond Breguet et Paul Staehli ont demandé en particulier qu'une situation spéciale soit faite aux chômeurs de La Chaux-de-Fonds et du Locle, qui sont les plus atteints de toute la Suisse.

M. Pfister, directeur du Bureau fédéral du travail, a donné quelques renseignements sur les travaux de construction pour occuper les chômeurs et, après une longue discussion où les membres du Conseil neuchâtelois ont appuyé les revendications des communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, M. Schulthess a déclaré qu'il examinerait avec le Conseil fédéral la situation, notamment pour les chômeurs qui ont un grand nombre d'enfants ainsi que pour les ouvriers qualifiés.

Quant aux manœuvres, ils doivent songer à l'émigration.

L'après-midi, M. le conseiller fédé-

ral Schulthess a visité les ouvriers institués pour occuper les chômeurs ainsi que l'office du chômage. M. Schulthess est rentré à Berne jeudi soir.

Les exploits de deux gentlemen

Un commerçant zuricois faisait dernièrement une excursion sur le lac des Quatre-Cantons. A bord d'un vapeur, il entra en relations avec un Américain fort distingué qui sut très vite gagner sa sympathie et sa confiance. Durant le voyage de retour à Zurich, un second Américain, rencontré « par hasard », se joignit aux deux compagnons. La fin de l'histoire, c'est que le bon Zuricois se trouva seul à son arrivée sur les bords de la Limmat, et allégé de 1845 francs et d'une bague en brillants valant 4000 francs. L'un des filous est âgé d'environ 35 ans; son complice, père noble de l'escroquerie, a de 60 à 65 ans.

Accidents et accidents

Mlle Thérèse Suttler, servante à Tress, Zurich, voulant mettre des lits au soleil, passa sur le toit de verre éclairant la cage d'escalier de la maison. Le vitrage se brisa et la jeune fille tomba d'une hauteur de 20 mètres sur le sol. Elle a été relevée dans un état très grave et conduite à l'Hôpital cantonal, où elle mourut.

M. Joseph Bieler, 51 ans, célibataire, a été victime d'un accident à Albrieden, Zurich. Ayant pénétré clandestinement dans la grange d'un paysan pour y passer la nuit, il tomba sur l'aire de la grange et fut tué sur le coup.

M. Emile Lang, ingénieur et officier aviateur, de Zurich, qui circulait à motocyclette sur la route de Granges à Soleure, a fait une chute et s'est fracturé le crâne. Il a été conduit à l'hôpital de Soleure.

Mercredi, vers 22 h. 30, à Bâle, une collision s'est produite dans les environs de la gare entre une automobile et un attelage. Le conducteur de ce dernier, un nommé Schlosser, a été grièvement blessé et a dû être transporté d'urgence à l'hôpital. Son frère n'a été que très légèrement blessé. Quant au chauffeur qui, sans se soucier de sa victime, avait continué sa route, il a été arrêté quelques instants après.

Jeudi à midi, à Berne, deux chevaux attelés à un char, venant du marché, se sont emballés et sont tombés dans l'Aar entre le pont du Dalmazi et les bains. La femme qui était assise sur le char a été projetée à terre et subit des blessures à la tête et aux mains. Elle a été transportée à l'hôpital de l'Isle. Les deux chevaux, appartenant à M. Forster, agriculteur, à Gollaten, ont été entraînés par le courant et n'ont pu être retirés de l'eau, noyés, qu'en aval du pont du Grenier.

M. Gustave Rey-Monod, de Genève, né en 1855, qui fut de 1877 à 1917 professeur de sciences naturelles au Collège de Vevey, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, ancien président de la Société vaudoise des sciences naturelles, qui rentrait de Lausanne à Vevey par le dernier train, est tombé sur la voie en voulant passer d'un wagon à l'autre.

Il a succombé peu après à une fracture du crâne.

Un écolier se tue aux Pléiades

Un lamentable accident est survenu mercredi après-midi, au cours de l'excursion traditionnelle d'une de nos classes primaires lausannoises. Sous la direction de son instituteur, une classe du collège de Prélaz, forte d'une quarantaine de garçons de 9 à 10 ans, s'était rendue aux Pléiades, sur Montreux.

Arrivés au sommet dans la matinée, les jeunes alpinistes avaient fait le pique-nique habituel, puis se livrèrent à des jeux divers autour du restaurant. L'entraîné était général et les enfants se montraient fort exubérants. A plusieurs reprises déjà, l'instituteur et des personnes présentes leur avaient recommandé de ne pas pousser trop avant vers le bas, dans la direction du chalet. C'est malheureusement l'imprudence que commirent certains, tandis que leur maître, terminant son repas en hâte, venait, une fois encore, de répéter son exhortation. Ivres d'air pur et de liberté, trois garçonnets se détachèrent de la colonne, courant et se bombardant à coups de « pives ».

A un moment donné, emportés par l'élan d'une poursuite, les trois enfants s'engagèrent sur la pente à un endroit où celle-ci présente un réel danger. L'un d'eux put s'arrêter à temps. Un second réussit à se cramponner à une branche de noisetier et à s'y maintenir jusqu'à ce qu'on pût lui prêter secours. Un troisième, le jeune Roger Ferrini, n'eut pas la même chance. Il donna de la tête contre un sapin avec une violence telle qu'il dut être assommé, puis le corps dégringola trois ou quatre cents mètres plus bas. L'endroit de l'accident se trouve un peu à gauche de la raie de Cheneilly, bien connue des habitués des Pléiades.

Vers la fin de l'après-midi, le corps du petit Ferrini fut descendu à l'aide d'une « zorgosse » à bras jusqu'à un endroit où l'on avait apporté un cercueil. De là, le triste convoi est parti pour Blonay. Auparavant, les formalités d'usage ont été remplies par M. le juge de paix du cercle. Le corps a été ramené à Lausanne par un fourgon des pompes funèbres.

Une Fabrique de pâte à papier détruite

Dans son *Dernier Courrier*, le *Nouvelliste* de jeudi a annoncé le gros incendie de Courtelary. En voici des détails :

Le feu s'est déclaré dans les combles du bâtiment principal, avec une intensité redoutable. Les pompiers des communes de Villeret, Cormoret, Courtelary, Cortébert et Corgémont furent immédiatement alarmés en raison des proportions inquiétantes du feu qui ne tarda pas à trouver un élément favorable dans la grande provision de vieux chiffons et de pâte à papier.

« L'effort des pompiers, écrit l'« Impartial », devint bientôt impuissant devant cet immense brasier. Il s'agit de la grande usine que plusieurs connaissent pour l'avoir aperçue depuis le train, à proximité de la voie ferrée et à une minute de la gare de Courtelary. Le début du sinistre a été marqué par de fortes détonations, provoquées par l'explosion de tonneaux de chlore. Fait curieux, les derniers pompiers mobilisés pour l'incendie du 21 juin n'avaient été licenciés que samedi passé. Les affaires du bureau ont pu être sauvées, mais, par contre, toute la marchandise à l'intérieur du bâtiment a été la proie des flammes.

Au moment où nous téléphonons ces lignes, le toit est complètement détruit et nous prévoyons, vu l'inutilité des secours des pompiers, qu'il ne restera de ce grand bâtiment que les quatre murs.

Aux dires de plusieurs personnes, cette usine, qui était une source de revenus pour une cinquantaine d'ouvriers et d'ouvrières, ne se reconstruira plus à Courtelary, parce que l'usine était exploitée par une société française qui avait une succursale en France, à Lumeville, et qui fut, pendant la guerre, dévastée par les Allemands. C'est également pour la commune de Courtelary, une source d'impôts importante qui disparaît.

L'usine, qui est complètement détruite, était assurée pour 500.000 francs. On évalue les dégâts immobiliers à 250.000 francs et les dégâts mobiliers de 700 à 800.000 francs, soit au total un million de francs.

Les causes de l'incendie sont inconnues; une enquête judiciaire a immédiatement été ordonnée.

Un vin douteux

Le tribunal de district de Frauenfeld a condamné un habitant d'Uesslingen, aubergiste et cultivateur, à une amende de 1500 francs et aux frais pour contrevention à la loi sur les vins artificiels. De l'automne 1919 à l'été 1921, ce brocanteur avait livré 5000 litres de « vin blanc » à des clients de Bâle. Dans le dernier envoi, le chimiste cantonal de Bâle constata la présence de cidre dans la proportion de 50 %. Une perquisition opérée dans la cave du personnage par les autorités thurgoviennes, permit d'établir que tous les vins s'y trouvant, tant rouges que blancs, contenaient du cidre.

A un cheveu de la mort

Il y a peu de jours, une dame qui avait pris place dans le train Zurich-Coire aperçut, au départ de la station

de Mühlehorn, le corps d'un enfant, apparemment encore en vie, qui flottait à la surface du lac de Wallenstadt. Dans son trouble, la voyageuse ne songea pas à faire usage de la sonnette d'alarme, mais, à Murg, elle avertit le chef de station, qui s'empressa de signaler le fait à son collègue de Mühlehorn. Ce dernier ayant prié un garde-voie de commencer des recherches, l'employé courut vers la rive. On juge de son émoi en constatant que le petit noyé était son propre enfant, garçonnet de 5 ans. Les soins aussitôt donnés au bambin purent le ramener à la vie. Il était temps !

LA RÉGION

Noyé ne se baignant.

Mercredi, vers 19 heures, M. Alfred Dubois, célibataire, âgé de 40 ans, habitant Villeneuve, se baignait au bout de la jetée de l'Eau-froide. Il glissa et ne sachant pas nager, il a coulé à un endroit où le lac est très profond. Son corps a été retrouvé à 19 h. 30.

Poignée de petits faits

M. le chanoine Lesage, supérieur de l'orphelinat de Douvaine, vient d'être nommé prêtre de la maison du Pape. Tous les amis de l'œuvre de Douvaine applaudiront à ce choix qui récompense 21 ans d'activité et de zèle passés au service des pauvres petits orphelins.

M. Edgar Junod, directeur de la « Tribune de Genève », vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

Le Haut-commissaire britannique pour la Palestine, sir Herbert Samuel, est arrivé à Rome. Il a eu mercredi une audience avec le secrétaire d'Etat au Vatican, le cardinal Gasparri et avec le Pape. Ces conversations ont eu pour objet le mandat de l'empire britannique sur la Palestine.

Le nommé Huenet, de Saint-Brieuc, France, qui assassina ses quatre enfants, a été condamné à la peine de mort.

M. Krassine, membre de la délégation russe à la Conférence de La Haye, est arrivé dans cette ville.

C'est à la suite du brillant discours de M. Ruy-Barbosa que le Congrès a approuvé à l'unanimité la proclamation de l'état de siège à Rio de Janeiro.

La Chambre correctionnelle de Paris a condamné jeudi à un an de prison sans sursis et 200 francs d'amende, le jeune étudiant chinois Ho-Ling qui, le 26 mars dernier, avait tiré plusieurs coups de revolver sur M. Tcheng-Lo, ministre de Chine, sans l'atteindre d'ailleurs, mais en blessant légèrement un ingénieur chinois qui l'accompagnait.

Selon le « Daily Express », 10.000 réfugiés irlandais, la plupart venant de Dublin, sont arrivés à Holly-Head, au cours de la semaine dernière.

Le même journal annonce que Mme Mac-Swiney, femme de l'ancien maire de Cork, se trouve parmi les personnes arrêtées.

Devant la Cour pénale du Mittelland, Berne, a comparu, mercredi, un jeune homme de 18 ans qui était accusé d'avoir frappé à coups de hache son père, un alcoolique, qui maltraitait sa femme et son enfant. La victime avait été obligée de rester 15 jours sans travailler. La Cour a acquitté l'accusé, estimant que le fils avait été provoqué par son père en raison des mauvais traitements qu'il infligeait à son entourage et notamment à sa femme.

Nouvelles Locales

A propos des Droits de la critique

Monsieur le Rédacteur en chef,

Excusez-moi d'intervenir encore. J'ai cru voir, à tort sans doute, dans le spirituel article que j'ai lu avec tant de plaisir dans votre journal, une allusion, d'ailleurs infiniment discrète, à l'attitude que j'ai prise dans les circonstances que vous savez, en face de certaines critiques sur *Saint Maurice et les Aventures de Gilles*. La gent littéraire est fort susceptible; j'en fais partie, je le suis donc... mais néanmoins pas plus qu'un autre; avec le temps, j'ai fini par avoir la peau assez dure. Je ne voudrais pourtant pas qu'on s'imaginât que j'ai pu méconnaître ici les droits « sacrés » de la critique. On en a maintes fois usé contre moi; j'en ai usé moi-même contre les autres et je n'ai pas l'intention d'y renoncer. Je suis tout à fait d'accord avec vous sur le principe.

Mais permettez-moi de vous dire que ça n'est pas la question. A un article sérieux, suffisamment écrit, suffisamment étudié, signé du nom ou du pseudonyme

me d'un journaliste de métier, je me serais bien gardé de répondre, sinon pour signaler amicalement à celui-ci telle erreur d'interprétation ou de fait que j'aurais estimé utile de dissiper aux yeux de ses lecteurs. A aucun moment, je n'ai prétendu que mes deux pièces fussent bonnes; ceci ne me regardait pas. Mais en lisant l'élucubration chaotique et cacographique du mystérieux Belirna, je n'ai pu douter un instant qu'un si mauvais style, des raisons si mal enchaînées, un tissu si rugueux de barbarismes et de contradictions ne fussent l'œuvre d'un amateur incompetent et malveillant qu'il importait de remettre à sa place. Où irions-nous, grand Dieu! si le premier chiffonnier venu, cachant son nom, s'avisait de donner son opinion par écrit sur la politique, sur la religion, sur l'art et la littérature? Loin de partir en guerre contre la critique, c'était justement sa défense que je prenais dans cette occasion, en protestant contre le « sabotage » dont elle venait d'être victime.

La révélation du nom et de la qualité de mon Zoïle improvisé confirma tardivement mon impression première et justifia après coup la semonce que je m'étais permis de lui infliger en public. Fallait-il prolonger cette joute ridicule? Ici, je me récusais et la question change d'aspect. Il ne s'agit plus que de discipline scolaire et j'ose dire familiale, car un collège digne de ce nom ressemble à une grande famille où le père a autorité sur ses enfants. Que diriez-vous, Monsieur le Rédacteur, si l'un de vos fils, encore sous la tutelle paternelle, se permettait de prendre parti publiquement contre une entreprise que vous soutenez? et pire, contre un de vos hôtes, assis quotidiennement à votre table? Sacrifieriez-vous aux « droits de la critique » — qui, d'ailleurs, ne sont pas en jeu, je pense l'avoir démontré — ceux de l'amitié, de l'hospitalité, de la paternité? Je n'en veux rien croire. Vous poseriez un « veto » et vous appliqueriez une « sanction ». Et vous feriez bien.

Mais c'est trop insister, sur une « gaminerie » sans conséquence, et l'important est que vous ayez su si bien plaider pour la « critique » à l'occasion de ce malentendu. Je refuse de me reconnaître en Voltaire — à tous les pôles de vue, Monsieur le Rédacteur. La « critique » mérite bien des égards, je vous l'accorde, mais d'abord de la part de ceux qui prétendent la pratiquer.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur en chef, à mes sentiments bien confraternels en N.-S. J.-C.

Henri GHEON.

Simplon et Gothard

Réuni à Lausanne sous la présidence de M. Maurice Pellissier, ancien conseiller national, le Conseil du 1er Arrondissement des C. F. F. a constaté, au sujet de l'horaire en vigueur depuis le 1er juin, qu'alors que les distances kilométriques entre Paris et Milan par le Simplon sont plus courtes que par le Gothard, la durée du trajet est beaucoup plus longue par le Simplon. Le fait n'avait d'ailleurs pas échappé à la Direction, qui avait déjà entrepris, en France et en Italie, auprès des administrations ferroviaires intéressées des démarches en vue de remédier à une situation aussi désavantageuse pour la région intéressée au Simplon. La Direction a fait en outre observer que la durée du trajet Paris-Milan sera raccourcie d'une heure dès le 8 octobre 1922 par la reprise, en France, de l'heure normale.

Le Conseil a voté un vœu tendant à ce que soit assurée une complète égalité entre les lignes du Gothard et du Simplon et que soient réduites à leur plus simple expression, à la frontière suisse, les formalités douanières et policières.

Ajoutons que le budget pour 1923, tel qu'il a été établi par la Direction et voté par le Conseil, prévoit de notables réductions de dépenses par le fait de la baisse des charbons, du fait que le personnel qui se retire n'est pas remplacé et par les économies que comporte la situation.

Le dolypore destructeur de la pomme de terre

Dans la *Petite Gironde*, M. Jean-Pierre écrit, sur l'apparition en Gironde du

dolypore, destructeur des pommes de terre, les lignes suivantes: « Si on n'y met bon ordre par des moyens héroïques, ce méchant coléoptère pourrait nous coûter des centaines de millions. Voilà soixante ans qu'il exerce ses terribles ravages sur les pommes de terre aux Etats-Unis; la « bête du Colorado » ronge les feuilles au fur et à mesure qu'elles se développent et les tubercules ne peuvent se former. Voilà bientôt cinquante ans que les agriculteurs européens vivent dans la crainte de son apparition car le dolypore est un fléau dans toute l'acceptation du mot.

« En 1877, il apparut dans un champ de pommes de terre à Mulheim, près de Cologne. On prit des mesures héroïques. Le champ fut arrosé de pétrole et on y mit le feu, après quoi on opéra un gros défoncement pour enfouir à grande profondeur d'où ils ne pourraient pas remonter, les individus qui auraient échappé à l'action du feu. Par surcroît de précaution, on incorpora à la couche superficielle du sol des masses énormes de chaux vive. Depuis cette époque, l'insecte n'a pas reparu en Europe, mais l'alerte avait été chaude.

« Son apparition impose au gouvernement le devoir impérieux d'éteindre le foyer. Cette extinction coûterait-elle des dizaines de millions que ce ne serait pas la payer cher, étant donné les pertes que nous subirions du fait de la propagation de l'insecte dans toute la France. Il faut qu'une enquête rapide et sérieuse fasse connaître si le foyer du Taillan est unique en France. Dans l'affirmative, il le faut éteindre au prix des plus grands sacrifices. Il n'y a pas un jour à perdre. »

Relations avec l'Argentine

Echange de bétail contre du beurre et du fromage

On apprend de source argentine qu'un grand fermier argentin, M. Lezica Alvear, viendra prochainement à Berne, en mission commerciale.

L'Argentine a l'intention d'offrir à la Suisse un échange de marchandises entre les deux pays. L'Argentine dispose en effet de quantités importantes de bétail de boucherie qu'elle échangerait contre du beurre et du fromage suisses.

Il fait chaud même sur les plus hauts sommets

Le foehn souffle sur le pays, Les postes d'observation des hauts plateaux suisses signalaient, mercredi et jeudi, une température de 35 degrés dans les premières heures du matin déjà. Sur les hauteurs, la température est également élevée.

On signalait, mercredi, du Righi, du Pilate, du Saint-Gothard, du Saentis, une sérieuse vague de chaleur, atteignant, notamment au Righi-Kulm, 20 degrés. Jeudi matin, la température était de 16 degrés au Righi et au Pilate. La fonte des neiges et des glaces est considérable. Les lacs des hautes Alpes qui se trouvent à une altitude supérieure à 2000 mètres viennent de perdre leur couche de glace.

† Martigny-Ville.

Une bien triste nouvelle se répandait, jeudi, à Martigny, M. Pierre-Maurice Luisier, fondé de pouvoir de la Banque Coopérative suisse, venait de succomber subitement à une de ces attaques qui sèment la douleur et l'épreuve dans les familles.

Né en 1867, à Lourtier, Bagnes, de parents de conditions modestes, le défunt était fils de son travail et de ses œuvres. Ses parents et ses six frères et sœurs furent tout de suite les privilégiés de son cœur. Il leur accorda aide et soutien.

Instituteur pendant quelques années, justement apprécié de ses supérieurs scolaires et de ses élèves, M. Luisier se sentit attiré vers la Banque, et l'entra comme comptable à la Caisse Hypothécaire et d'Epargne où il fut, pendant dix ans, le modèle des employés.

Il fallut un concours de circonstances pour l'engager à quitter, au grand regret de la direction, une maison qu'il aimait et qu'il voulait prospérer, dans son patriotisme sensé. C'est alors qu'il entra à la Banque Coopérative suisse, à Martigny, dont il devint le fondé de pouvoir, en novembre 1911.

C'est donc plus de vingt années d'un

dévouement sans bornes, d'une vie exemplaire et d'un zèle pour le travail sans repos, qui descendent aujourd'hui dans la tombe.

Deux qualités, entr'autres, justement bannies du peuple, brillaient en M. Pierre-Luisier: la droiture et la probité poussées jusqu'au scrupule. Avec cela, très religieux, ne manquant jamais un exercice de piété, d'une modestie et d'une simplicité monacales, il allait naturellement à toutes les bonnes œuvres qui perdent, en lui, un excellent appui moral.

L'honorable défunt laisse, dans le deuil le plus profond, une veuve et quatre enfants. A toute cette famille, l'hommage de nos condoléances émues.

Massongex. — (Corr.)

Mercredi, on a enseveli, à Massongex, au milieu d'une grande assistance, Mlle Emilie Biollay, décédée pieusement, à l'âge de 47 ans, à la Clinique St-Amé, après une longue maladie chrétiennement supportée. Nos condoléances à la famille et aux parents.

Théâtre de St-Maurice.

On nous informe:

Le 16, étant jour de la clôture officielle du collège et de la distribution des prix, le théâtre est inévitablement très couru par les parents des élèves qui y ont déjà retenu leurs places. Il serait donc prudent d'assister à la représentation du 9. M. Ghéon tiendra lui-même le rôle de Dame Magloire.

La journée valaisanne au Tir cantonal vaudois

Les organisateurs du Tir cantonal vaudois, à Bex, ont fait l'honneur au canton du Valais de lui réserver une journée dans le programme des fêtes, la journée du mardi 11 juillet.

A cette occasion, un tram spécial est mis en marche depuis Sierre (départ 7 h. 35; Sion, 8 h. 04; Martigny, 8 h. 28; arrivée à Bex, 9 h.) avec tarif très réduit. Voir l'horaire spécial affiché dans les gares.

Les sociétés de tir du canton sont invitées à participer à cette journée avec leurs drapeaux, pour escorter la bannière de la Fédération cantonale. Le cortège se formera sur la place de la gare de Bex, à l'arrivée du train spécial. A midi, banquet et discours officiels à la cantine de fête. Concert par la fanfare de Lavay. Le soir, concert par l'Agamoisé de St-Maurice.

Le Comité central de la Fédération valaisanne adresse à tous les tireurs du canton le plus pressant appel pour qu'ils répondent à l'aimable invitation des tireurs vaudois, et viennent le 11 juillet à Bex se grouper sous les plis de la bannière cantonale. (Communiqué.)

Horaire des trains spéciaux

ALLER	RETOUR
7.35 Dép. Sierre	Arr. 20.35
8.04 » SION	» 20.10
8.28 » Martigny	» 19.40
9.00 Arr. BEX	Dép. 19.40

Par trains spéciaux ou trains ordinaires
1369 (dimanche) 1388

Prix du billet pour Bex

Valable à l'aller et au retour par train spécial	Valable à l'aller par train spécial et retour isolé dans les 10 j.
Dép. de Sierre	III. 5.65
Sion	Fr. 3.80 4.30
Martigny	1.70 1.95

Massongex. — (Corr.)

Nous nous faisons un devoir de remercier à notre gracieux correspondant, petit fanfaron, creux et hâbleur simulant le parvenu, qui aurait voulu être piquant à notre endroit, mais qui, fort heureusement, ne nous a pas mordu le talon.

Donc, deux mots encore, pour l'instruire sur les faits qu'il avance et lui faire remarquer qu'il est de toute nécessité, avant de prendre la plume, de réfléchir, de connaître ce que l'on veut dire, sous peine d'engendrer des bêtises.

Nous lui faisons même pas un grief de son premier essai et serons donc indulgents, nous limitant aux faits incriminés, car l'amour de notre village nous a toujours envers et contre tout, imposé silence sur des faits parfois si édifiants et on ne peut plus élogieux. (Nous y reviendrons, mais malgré nous, s'il est nécessaire). Ceci dit tout à fait

à l'occasion, nous entrons par la porte que vous avez voulu nous ouvrir.

Vous vous êtes donc grandement trompés en voulant affirmer que nous avons intentionnellement fait une sortie le jour de votre fête, car nous n'avons ni fait une sortie, ni fixé sa date, nous nous sommes rendus à une invitation reçue et acceptée longtemps, *bien longtemps avant d'apprendre que vous organisiez une kermesse.*

En cela, il ne vous reste qu'à vous adresser à la Société de Chant de Vêrossaz qui nous a invités au baptême de son drapeau et dont notre Société a l'honneur d'être marraine, à ces chers Amis qui vous restent sur le cœur depuis le jour de la Fête-Dieu, où précisément vous êtes sortis, mais par des sentiments qui ne méritent pas d'être relevés ici et que votre correspondant feint d'ignorer absolument. (Etiez-vous peut-être invités vous aussi?)

Votre impertinence a reçu, ce jour-là, la leçon qu'elle méritait.

D'ailleurs, vous n'étiez à votre première manche dans ce jeu peu délicat. A l'annonce de notre concert de printemps, n'avez-vous pas pris la décision de filer, ce jour-là, et n'est-ce pas grâce à cette belle ondée à l'heure du départ que vous avez péniblement déposé vos instruments au local? nous faisant songer au bébé imprudent qui veut se lancer avant d'apprendre à marcher.

Les quelques semaines d'attente vous ont, du reste, été à profit — St-Maurice!

Alors, c'est après avoir incarné ce système d'intransigeance qui nous reporte loin, que vous voudriez le plus cyniquement nous en attribuer la paternité.

Décidément, nous comprenons l'épithète de « brouillons » que vous nous donnez, et nous savons que l'on ne peut donner ce que l'on n'a pas.

AVIS. — Le « Nouvelliste » de ce jour contient six pages.

Riddes.

Les amateurs du pittoresque spectacle d'un combat de vacines de la race d'Hérens se rendront aujourd'hui, 8 juillet, au pâturage des Etablons, sur Riddes.

La lutte, disent les journaux valaisans, sera palpitante d'intérêt. L'ancien reine mesure 1 h. 95 au poitrail. Une concurrente, nouvelle venue, qui disputera la couronne mesure 2 m. 05.

Dix autres luttes au moins vont se disputer le second rang avec acharnement.

L'ouverture du tir cantonal vaudois à Bex

(Par téléphone)

Après quelques nuages, menaces de pluie, la première journée du tir cantonal a bénéficié d'un soleil splendide. Bex est tapissé de drapeaux, de verdure et d'arcs de triomphe, décors de bon goût dans lesquels la poésie a sa part.

L'animation est grande. A 9 h. 1/2, la bannière cantonale arrive en gare par train spécial. Les têtes se découvrent, les cloches sonnent, les musiques jouent. L'enthousiasme est général. Le cortège parcourt toute la ville pour arriver au stand où, dans un très beau discours, M. Bonnard, syndic de Nyon et vice-président du tir cantonal, remet la bannière à Bex.

Dernier Courrier Grave conflit à Gênes

Mobilisation fasciste

MILAN, 7. — Un conflit s'est produit à Gênes entre fascistes et membres de la fédération des marins, qui sont presque tous d'anciens arditi. Le conflit, d'abord circonscrit à un petit nombre de personnes, s'aggrava à l'arrivée de renforts pour les deux partis. Les fascistes ont improvisé un meeting sur la place de Ferrari. Les gardes royaux à cheval sont intervenus et ont dispersé les manifestants. Les fascistes sont très irrités de cette intervention.

Le *Popolo d'Italia* annonce que le comité directeur du fascio de Gênes a démissionné et a remis son mandat à un comité d'action.

L'ordre de mobilisation de tous les fascistes de Ligurie a été lancé. La situation est jugée très grave.

Le drame irlandais

Les derniers soubresauts

DUBLIN, 7. — (Havas). — Les bulletins officiels annoncent que les irréguliers ont été chassés de Boyle. Ils ont incendié trois casernes à S'igo, puis se sont enfuis dans la campagne.

Les troupes nationales tiennent les comtés de Roscommon, Longford, West-Meath et Mayo-East.

Des infirmières trouvées porteuses de paquets de munitions ont été arrêtées à Mullingan.

La fuite de M. de Vabra

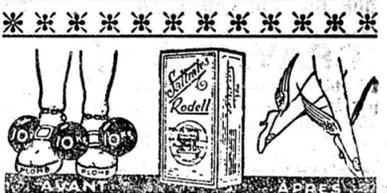
DUBLIN, 7. — (Havas). — Suivant les uns, M. de Valera s'est échappé dans une voiture automobile, suivant les autres, il se serait déguisé en cocher de corbillard. Suivant un bruit qui court à Bray, dans le comté de Wicklow, M. de Valera serait blessé.

Madame Alphonsine LUISIER-RAPFAZ et ses enfants Alphonsine, Marie, Angèle et Yvonne; Madame et Monsieur Georges AUBERT, ainsi que les Familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur PIERRE-MAURICE LUISIER
Employé à la Banque Coopérative suisse, leur cher et regretté époux, père, beau-père et parent, décédé subitement le 6 juillet 1922, dans sa 54^{ème} année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le samedi 8 juillet, à 9 h. 1/2.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les familles alliées Maurice BROUCHOUD, à Paris, et BERSUADER, remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.



Pieds fatigués, enflés brûlants et meurtris

sont promptement soulagés par un simple bain de pieds saltraté.

Si des cors, durillons ou autres callosités douloureuses vous font subir de véritables tortures, si la plante des pieds vous brûle comme du feu, ou si vous souffrez d'autres maux causés par la fatigue ou la pression de la chaussure, vous n'avez qu'à prendre un bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Saltrate Rodell. L'eau saltraté, rendue médicinale et oxygénée, fait promptement disparaître toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure, et combat les effets si désagréables d'une transpiration abondante. Les cors et durillons sont ramollis à un tel point que vous pouvez les enlever facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse. Ce simple traitement peu coûteux guérira tous vos maux de pieds, sinon le préparateur s'engage formellement à vous rembourser le prix d'achat sur simple demande.

DANS TOUTES LES PHARMACIES
SALTRATES RODELL
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDE
CIRAVEGNA J.C. GENEVE

Kermesse à Ardon

organisée par la fanfare Coelia les 9 et 16 Juillet
— Nombreux jeux et attractions —
Bal Cantino soignée.

Luz Cocktail
L'APÉRITIF RENOMMÉ

Avis à nos abonnés

Nous rappelons à nos abonnés qu'aucune demande de changement d'adresse n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de trente centimes en timbres. Il est absolument nécessaire de rappeler l'ancienne adresse.

2 frères de 20 et 19 ans, habiles, solides, possédant bons certificats

cherchent place

le premier comme **vacher**, le second comme **charretier**. Offres avec conditions à **Maison Schneberger, Bifang, Orpond**, (Bienne), 1873

Argent à prêter par billets de 50 à 500 francs.

Favorablement. S'adresser à Publicitas, SION, sous chiffres P 2722 S. 1871



Bonnes chaussures à bon marché

Nous expédions franco, contre remboursement :

- Souliers :**
 ferrés p. enfants N° 28/29 10.50
 " " " " N° 30/35 12.50
 de dimanche N° 26/29 10.50
 croûte cirée N° 30/35 12.50
 ferrés p. garçons N° 36/39 10.50
 de dimanche pr garçons N° 36/39 17.-
 de dimanche pr Dames garois N° 36/43 16.-
 pr Dames, Derby N° 36/43 16.-
 pour Dames Box, N° 36/43 21.-
 de travail, ferrés pr messieurs N° 40/48 21.-
 dimanche " " " " 21.-
 " " " " " " 25.-
 militaire, ferrés, solides 40/48 23.-

Demandez catalogue illustré Réparations soignées.

Rod. Hirt Fils, Lenzbourg

CRAVATES

100 et sole Envoi à choix par la fabrique de cravates, 15 rue du Marché, 15 Berne, 1870

La Société Coopérative de Consommation, Martigny, cherche pour de suite comme

2me Vendeuse

au magasin principal, **personne capable** ayant déjà travaillé dans situation analogue et connaissant si possible l'Allemand. Adresser offres avec prétensions, jusqu'au 15 juillet, à M. V. AUBERT, Président du Conseil d'administration, Martigny.

QUEL HOTEL ?

du centre **Sierre-Martigny** pourrait loger pendant une huitaine de jours, vers le milieu d'août, un groupe d'une trentaine de jeunes gens ? Au besoin le coucher se pourrait accepter dans deux hôtels rapprochés. Adres. offres sous chiffre P 2896 F, Publicitas S. A à Fribourg.

A VENDRE de suite

une ferme

à Clavies, à 20 minutes du Village de Miège : contenance 10659 mètres, soit en partie vigne, champ et pré, avec récolte, le tout bien situé et bien arborisé. — Grange, cave et une chambre. Facilité de paiement. S'adresser à Joseph VOCAT, à Collombey.

A vendre miel du pays

Récolte 1922. M. Maurice Mottiez-Braillard, Epinasset

Le Docteur Roten - SION -

avise sa clientèle et le public de Sion et environs qu'il reste à leur disposition pendant l'été. Médecine générale. Accouchements. 1872

Tir cantonal vaudois

Bex, 7-18 juillet 1922

TRAINS SPÉCIAUX à PRIX TRÈS RÉDUITS. Consulter les affiches dans les gares

Agriculteur vaudois

très honorable, aimerait trouver **une personne** de 30 à 40 ans, pour tenir son ménage. Serait très heureuse. Eventuellement, s'intéresserait dans son commerce. Ecrire au Bureau du Nouvelliste sous chiffre 242.

AUTO

Forte grimpeuse 18/24, Torpédo, 6 places, en parfait état de marche, peut se transformer en camionnette, charge 6 à 800 k., pour cause de non emploi. **Serait cédée à très bas prix.** Facilité de paiement. Case postale 2519. LAUSANNE. 1891



A VENDRE

cause de santé, à 3 km de la ville, **jolie villa** 4 pièces, grande véranda, avec magasin d'épicerie marchant bien. 1276 mètres terrain, beau jardin en plein rapport, eau, gaz, électricité, chauffage central. Pour renseignements s'adr. sous chiffre 542. Agence d'informations et de publicité, H A V A S, place du Molard, 4, Genève. 1892

Qui fournirait des abricots et d'autres fruits aux prix du jour ?

S'adr. à **Alex. Kaiser-Jan**, Leuzigen (St. Berne).

Fournitures pour préparer soi-même

bonne piquette

fr. 11.50 par 100 litres. **Albert MARGOT**, 2, route du Tunnel, Lausanne, 1893

Du 8 au 15 Juillet

nous soldons à des prix dérisoires notre stock de

Blouses d'été

BLOUSES DE VOILE		Blouses zéphir chemisier	
Série I	Fr. 14.-	Fr. 9.50	
" II	12.50	BLOUSES LAINETTE	
" III	8.-	Série I	Fr. 8.-
		" II	6.50

Un lot cédé de 1.50 à 3.50 la pièce

Blouses mousseline laine, la pièce de 22 à 14

Blouses soie, la pièce de 36 à 18.-

HOIRIE MAURICE LUISIER St-Maurice

AVIS

M. René PELLOUCHOU, menuisier-ébéniste, avise le public qu'il n'est plus associé avec M. Maffioli et qu'il a ouvert un atelier de menuiserie pour son compte à la rue des Alpes, Martigny-Ville. Se recommande. — **René Pellouchou.**

Comptoir Vinicole

pour la vente des vins étrangers à Sion. Bureau : Rue des Bains, Téléphone : 289. GROS ET MI-GROS FRANCO DOMICILE. Prix sans concurrence : Vins des meilleurs crus étrangers : d'Italie, de France et d'Espagne. Prix et échantillons sur demande. Vente à partir de 50 litres par fûts préparés. 1806.

Liquidation générale des GRANDS MAGASINS A LA "VILLE DE GENÈVE,"

Rue du Chamossaire **AIGLE** Rue du Chamossaire

Pourquoi notre LIQUIDATION a-t-elle un si GRAND SUCCÈS ?? Parce que tout le stock est liquidé à DES PRIX ABSOLUMENT DÉRISOIRES !! Rabais énormes sur toutes les marchandises

Tissus tous genres	Manteaux	Pardessus	MERCERIE
BONNETERIE pour Dames et Messieurs	Costumes	Pèlerines	CHEMISERIE
Pantouffles et Souliers d'hiver	Robes	Complets	LINOLEUMS
	Blouses	Chapeaux de paille et de feutre	
	Jupes		
	Fourrures		

ainsi qu'une quantité d'autres articles trop longs à énumérer !!

HATEZ-VOUS !! PROFITEZ !!

Occasions pour Revendeurs et Œuvres de bienfaisance

LIQUIDATION TOTALE des GRANDS MAGASINS

A la "Ville de Genève," AIGLE L. Bloch

Banque Tissières Fils & Cie MARTIGNY

reçoit des dépôts d'argent en

Dépôts à terme	aux meilleurs taux du jour
Comptes-courants à vue	3 1/2 %
Caisse d'Epargne	4 1/2 %
Comptes-courants	bloqués (taux à convenir, suivant terme et montant)

CHANGE

Nous reprenons au 100 % de leur valeur, les titres :

Emprunt du Valais, 6 %, 1921 et aux meilleures conditions, les titres : **Emprunt du Valais, 5 %**, 1918, et tous titres fédéraux et cantonaux au 6 %, 5 % et 4 1/2 %.

A vendre un Landulet Martini

16/24 HP, modèle T. 2 en très bon état ; 6 roues avec pneus et jantes amovibles, éclairage électrique. Carrosserie 6 places, dont 2 sur strapontins Intérieur et extérieur complètement remis à neuf. Occasion exceptionnelle pour commerce de taxis ou d'hôtel. Prix Fr 8500 — S'adresser à la Nouvelle Société Anonyme des automobiles MARTINI, à Saint-Blaise.

Faites aiguiser

VOS RASOIRS à l'Etablissement Rochat transféré **8, Rue de Fribourg à Genève** — Travail très soigné et garanti à fr. 0.80 —

Vente de foin

Dimanche 9 juillet, Paul Rouiller vendra par parcelle aux enchères publiques, dès les 14 heures, au Café de l'Hôtel de la Gare de Charrat, la récolte pendante du foin du Grand Botzat.

PERDU

un **appareil photographique**, de Champex à Orsières en passant par le sentier de Prasorny. Prière de le rapporter ou de l'adresser, contre bonne récompense, à Mlle Cordey, à Bex.

Foin pour vaches laitières

Foin pour chevaux. Paille fourragère. — Pommes de terre nouvelles. 1888 Gros. — Détail. **Louis Zen-Klusen, Sion**

C. Henry, Vins, Aigle

VINS rouges & blancs du Pays -- et Etrangers -- aux meilleurs prix du jour. Représentant pour Monthey et environs

M. BORGEAUD, MONTHEY

Boucherie Albert Gaudet Plainpalais GENEVE

J'expédie franco de port, depuis 2 kg. contre remboursement :

Bouilli 1re qual. fr. 2.30 le kilog. Rôti bœuf fr. le kg. 3.30 Graisse bœuf crue le kg fr. 1.50

Vins à l'emporter

garantis naturels rouges et blancs. 1255 Qualités et prix sans concurrence sur la place. « AU PRIX DE FABRIQUE, » Ch. Darbellay, Avenue de la Gare, SION.

CIDRE

1re qualité, à Fr. 0.40 le litre. 1162 **Parc Avicole, SION.**

Le « Nouvelliste valaisan », 10 centimes le numéro.

Marier sa Fille

— Votre maman pense-t-elle qu'il a l'intention de vous épouser ?

— Sans doute, sinon pourquoi me ferait-il la cour ?

— Pauvre petite, dit Ratier en la contemplant avec une compassion profonde, soudain se levant, il lui prit les deux mains et lui jeta à la figure la terrible vérité, comme un seau d'eau froide.

— Il vous fait la cour, Katia, il veut bien vous aimer, mais il ne veut pas vous épouser ! Il me l'a dit !

La jeune fille poussa un cri. Pendant les quatre années qui venaient de s'écouler, il n'est pas douteux qu'elle n'eût été l'objet de bien des convoitises semblables à celle de Rémisof ; mais elle ne s'en était pas doutée, grâce à cette innocence qui croît naturellement chez les jeunes filles, charme que rien ne peut leur ravir tant qu'elles n'ont pas perdu leur couronne virginale.

Le jour que Ratier venait de lui faire était immense et irréparable ; mais de ce mal venait un bien : désormais avertie, elle ouvrirait les yeux.

Un bruit s'étant fait entendre dans l'antichambre, Ratier alla tranquillement voir ce qu'il en était ; la bonne faisait le ménage de l'air le plus innocent.

— Veuillez faire du thé pour mademoiselle, lui dit-il d'un air tout aussi innocent ; elle a mal déjeuné. Vous l'apporterez dès qu'il sera fait.

La bonne, surprise, s'en alla à la cuisine, et Ratier revint à Catherine.

— Que faire ? dit-elle en levant les yeux sur lui.

— Voici mon plan. Je l'ai bien ruminé, et je le crois bon. Laissez Rémisof faire le gentil ; cela vous procurera toujours un peu de bon temps ; et puis, s'il devient audacieux, dites-lui bien en face, en le regardant dans les deux yeux : Quand nous marions-nous ?

— Eh bien ! fit Catherine, qui ne comprenait pas.

— Eh bien ! puisqu'il ne veut pas se marier, il sera embarrassé ; il vous dira que pour le moment des affaires d'intérêt ou de famille l'empêchent de fixer une époque, que l'on verra plus tard. Alors battez-le froid, cela fera encore gagner du temps.

— Mais, dit Catherine, je ne puis croire qu'on soit si lâche que de s'attaquer à une jeune fille... S'il répond à ma question : — Quand vous voudrez !

— Alors, répondit Ratier avec un grand serrement de cœur, c'est qu'il se sera trouvé pris au piège, ou que, vaincu par vos mérites, dont il n'a qu'une idée imparfaite, il aura changé d'idée... Alors, mademoiselle, fixez un jour, le plus rapproché possible et épousez-le.

Il prononça ces derniers mots d'un ton sérieux, presque triste, qui ne lui était pas habituel ; Catherine le regarda pour voir s'il parlait pour tout de bon.

— Mais, répondit madame Slavsky, totalement démontée par cette attaque directe, nous n'avons jamais... nous n'avons...

— ...jamais cessé d'être bien ensemble, conclut la mondaine repentie ; eh bien voilà ce qui vous empêche de marier votre fille !

— Oh !... protesta la charmante Barbe... Son amie l'interrompit.

— Personne, en voyant votre fille vivre dans cette intimité-là, ne l'estimera assez pour l'épouser ; si, par amour pour elle, car vous dites qu'elle est jolie ?...

— Très jolie ; au moins une mère...

— Pauvre petite ! interrompit madame d'Hauptel avec l'accent d'une pitié profonde ; eh bien, si quelque homme l'aime assez pour l'épouser, il ne tarde pas à s'apercevoir que vous ne vous respectez pas assez pour qu'il vous respecte, et de là viennent les objections, les ruptures...

— C'est un homme riche, parfaitement nul ; — mais puisque pour vous l'essentiel, vous l'avez dit, est de sortir de cet enfer, vous en sortirez, — et par la grande porte... Au revoir, mademoiselle.

Il s'en allait sans lui tendre la main ; elle le retint timidement.

— Vous l'avez dit, monsieur Ratier, titelle avec hésitation, vous êtes mon meilleur, mon seul ami... je vous remercie de ce que vous faites pour moi... je voudrais savoir comment vous rendre la pareille...

Ratier sourit, moitié gai, moitié triste, et serra amicalement la main qu'elle lui tendait.

— J'ai l'habitude de placer à fonds perdu, mademoiselle, mais je vous sais gré de l'intention. Soyez-en persuadée.

Sur le seuil de la porte, Ratier lui indiqua la cuisine, où se tenait la bonne, et se rapprocha.

— J'oubliais de vous dire, ajouta-t-il, que le général Tomine est à Paris : c'est pour cela que j'étais venu. Il demeure rue de l'Arcade, 111. Mes respects à Mme Slavsky.

Il ferma la porte sur lui au moment où la bonne apparaissait avec la théière. Catherine, assise à contre-jour, se mit à se verser du thé, et la soubrette en fut cette fois pour ses frais de curiosité.

Mme Slavsky racontait en ce moment au colonel sa démarche chez Mme d'Hauptel, mais elle se garda bien de lui parler de la condition posée par celle-ci à sa protection. Seulement elle l'interrogea au sujet de Rémisof.

— Croyez-vous que ce soit un prétendant sérieux ? demanda-t-elle ; a-t-il donné des garanties jusqu'ici ?

— Je ne vois pas quelles garanties... commençait le colonel.

— A-t-il recherché précédemment quelqu'un en mariage ? parle-t-il de se caser, de monter une maison ?

— Je n'ai pas de souvenir de rien de semblable, dit Boleslas en cherchant dans sa mémoire infidèle.

— C'est que, pour un prétendant véritablement désireux de conclure un mariage, il ne parle pas assez de son intérieur, dit Mme Slavsky, qui s'y connaissait ; les autres parlaient tous d'appartements, de meubles, de linge... et plus, il n'a rien demandé au sujet de la dot, ce qui me paraît de mauvais augure.

— Voulez-vous que je lui en parle ? fit Boleslas avec empressement.

— Non, non ! répondit en riant Mme Slavsky. Vous gâteriez tout. Et les affaires ?

— Les affaires ne vont pas, répondit le colonel navré ; j'avais oublié — vous savez ma mémoire déplorable — j'avais oublié des traites à six mois, souscrites lors de l'«Aurochs», pour d'anciennes dettes. Josia me les a rappelées hier matin ; et par je ne sais quelle aberration mentale j'ai pu les mettre toutes à peu près à la même échéance, au lieu de les échelonner... du reste, c'était été absolument la même chose, ajouta Boleslas désespéré.

— De sorte que... ?

— De sorte que j'ai vingt et un mille francs à payer d'ici quinze jours.

— Comment ferez-vous, s'écria Barbe effrayée.

N'avez-vous pas rapporté de Nice une somme ?...

— Mais, mon cher, il ne m'en reste presque rien ! La couturière avait complètement refusé de nous faire des costumes si nous ne réglions pas l'ancienne note, qui était, je crois vous l'avoir dit, de neuf mille et quelques francs. J'aurais pu aller ailleurs... mais ailleurs... et puis je suis accoutumée à celle-là. J'ai donc payé, et maintenant nous

avons une petite note de deux ou trois mille francs qu'il faudra payer si je veux avoir des robes nouvelles pour le mariage de Catherine...

Quel mariage ? Il y a donc un mariage ? fit le colonel en ouvrant de grandissimes yeux.

— Il y en aura un certainement, répliqua Mme Slavsky. Mais de grâce, Boleslas, n'ayez pas l'air aussi effaré ; on dirait que la voûte céleste vous tombe sur la tête ! Ce que je voulais dire, c'est qu'il me reste fort peu de chose. En vérité, je ne sais pas où l'argent passe ! Il coule comme de l'eau !

— Combien vous reste-t-il ?

— Sept mille francs, dit Mme Slavsky, en mentant de trois mille, mais il fallait bien se réserver une petite poire pour la soif. Et vous savez, Boleslas, je ne toucherai la pension de Katia que le 1er juillet, et style russe encore !

— Prêtez-les moi, gémit Boleslas, rentrant en plein dans la situation ; prêtez-les moi : j'ai une échéance pour le 5 mai et une autre pour le 10, que voulez-vous que je devienne ?

— Eh bien ! et moi ! répliqua la chère Barbe.

— Vous, on vous fait crédit, tandis qu'à moi, c'est fini, tout à fait fini ? Et vous savez, Barbe, si je paie ces billets-là, ça me donnera du crédit sur la place, tandis que si je ne les paie pas, vous mes créanciers vont me tomber sur le dos ! Vous connaissez l'esprit de parti de ces gens-là ! Ils s'acharnent d'autant plus qu'on peut moins les satisfaire ! Cela n'a pas l'ombre d'un grain de bon sens, mais que puis-je y faire ?

— Mais à quoi cela vous servira-t-il d'avoir sept mille francs, si vous ne trouvez pas le reste ?

— Je le trouverai, nous le trouverons ensemble ! Ratier pourra encore me rendre quelques services.

La chère Barbe fit un signe négatif.

— Je n'aime pas votre Ratier, dit-elle ; il a une manière de se moquer du monde... C'est un jeune homme mal élevé.

— Mais il dit qu'il a une combinaison pour faire une seconde fortune ; ce n'est pas à dédaigner, cela, et puis j'ai idée qu'il est plus riche qu'il ne veut le paraître...

— Adressez-vous à lui si vous voulez, mon cher, dit Mme Slavsky ; pour ma part, je ne lui demanderai rien, persuadée qu'il n'a rien à vous offrir.

— Il y a encore Rémisof, ajouta Boleslas d'un ton soumis.

— Il y a Rémisof ; en effet, mais s'il veut

épouser Katia, peut-être sera-t-il plus sage de ne pas lui demander d'argent avant le mariage.

Oh ! mais c'est moi qui lui en demanderai, pas vous, bien entendu. Chère amie, prêtez-moi ces sept mille francs, je vous en supplie !

La chère Barbe se fit longtemps tirer l'oreille puis elle finit par céder ; après tout, sept mille francs de plus ou de moins n'étaient pas une affaire.

Il fut convenu que le colonel viendrait prendre le thé chez son amie le lendemain soir, et qu'elle lui remettrait alors le plus possible de l'argent qu'elle avait entre les mains. Là-dessus, Barbe remonta dans son coupé austère et rentra chez elle. Sa fille et miss Amroth étaient à la promenade et rentrèrent un instant après.

Dès l'arrivée de Katia, sa maman la prévint que le lendemain, dans l'après-midi, elle irait avec miss Amroth voir une dame de ses amies, très bonne et très aimable, qui désirait faire sa connaissance.

Elle est un peu sérieuse au premier abord, dit madame Slavsky, mais au fond, elle est très bien disposée.

Fort étonnée d'entendre sa mère parler d'une dame sérieuse, son amie, chose qu'elle n'avait pas encore vue, Katia voulut protester ; mais cette fois, c'était grave, et forte de son devoir maternel, madame Slavsky tint bon.

Katia profita de cette occasion pour fondre en larmes. Depuis le départ de Ratier, elle contraignait à grand peine ses yeux à rester secs ; ce fut pour elle un grand soulagement que de pouvoir pleurer sous le premier prétexte venu. Sa mère la gronda plus fort ; ce que voyant, la jeune fille alléguait un grand mal de tête, et s'en fut se coucher sans dîner.

Rémisof devait venir, cependant, et entre la triste alternative de lui montrer Katia avec des yeux rouges ou de ne pas la lui montrer du tout, madame Slavsky se trouvait fort embarrassée.

Le lendemain, madame Slavsky, dans un moment de colère, chassa la bonne, séance tenante, ce qui contraignit les deux dames à faire leur déjeuner elles-mêmes.

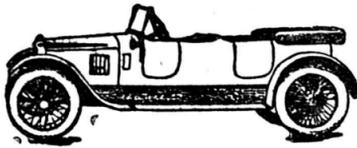
Katia fit les emplettes et trouva qu'il serait fort amusant d'être pauvre et de se servir soi-même...

Après le déjeuner, madame Slavsky embarqua sa fille et la gouvernante dans une voiture de place, à la course, — elle prenait un coupé à la journée pour elle — et les expédia rue de l'Université.

(A suivre)

Pressoirs "Système Américain"
 No 1. — Pressoir de 14 brantées environ, solide et simple, vis en acier de 75 mm. avec filets renforcés, pieds en fer à U. Prix du pressoir complet avec plots Fr. 490.—
 No 2. — Pressoir de 25 brantées, très solide et simple, vis en acier de 90 mm. avec filets renforcés, sans pieds. Prix du pressoir complet avec plots Fr. 690.—
 No 3. — Pressoir de 50 brantées, très solide et simple, vis en acier de 105 mm. filets renforcés. Prix du pressoir complet avec plots Fr. 950.—
 Les Nos 2 et 3 viennent montés sur bétonnage — Facilités de paiement. — Voir type-modèle chez Vernier, maréchal à Vétroz. 1703

Bobaing
 Rue de Bourg, 47-49
LAUSANNE
Trousseaux soignés
 Rideaux, Tentures, Stores.
 Agencements de bureaux
 DEVIS ET PROJETS SUR DEMANDE

Ecole Centrale de Chauffeurs

 Cours théorique et pratique
 Brevet professionnel garanti
Grand Garage Majestic, S. Lausanne
 Direction : F. THOMAS
 — Prospectus gratuits sur demande —

La Fabrique de Conserves à Saxon
 achète aux plus hauts prix du jour :
 Myrtilles, Groseilles rouges, groseilles maquereau, framboises, grosses cerises noires, chanterelles, cépes, bolets. etc. 1829

Cidrerie d'Yverdon
 Cidre 1re qualité
 garanti pur jus de fruits en fûts prêtés.
 Demandez le prix-courant.


 Demandez catalogue et nouveaux prix réduits pour montres, régulateurs réveils et bijouterie en toute 1re qualité.
Réparations
Horlogerie Laager, Péry (près Bienne)

Territet - Montreux "Florimont"
 Etablissement spécial et chirurgical.
 Hydrothérapie — Electrothérapie — Gymnastique suédoise — Affections traitées à Florimont :
 Arthritisme. — Rhumatisme.
 Affections nerveuses, digestives, cardiaques. Asthme, maladie de la peau.
 Arrangement spécial pour traitements prolongés.
 Prospectus sur demande. LA DIRECTION

MALADIES de la FEMME. La Métrite.
 Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace. Ce sont les femmes atteintes de métrite. Celles-ci ont commencé à souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les pertes blanches et les hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, crampes, aigreurs, vomissements, aux migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.
 La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames : la boîte 2 fr.
 Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : Métrite, Fibromes, mauvaises suites de couches, tumeurs, cancers, varices, phlébites, hémorroïdes, accidents du retour d'âge, chaleurs, vapeurs, étouffements, etc.
 La Jouvence de l'Abbé SOURY préparée à la pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen, France, se trouve dans toutes les pharmacies. Prix : la boîte pilules 3 fr. 50. Le flacon liquide 4 fr. 50.
 Dépôt général pour la Suisse : M. JUNOD, Pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.
 Bien exiger la véritable Jouvence de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER. 1563

COMMERÇANTS ! INDUSTRIELS !
 Désirez-vous simplifier et perfectionner votre bureau ? Adoptez la comptabilité automatique avec classement pour correspondances et factures. Réduction du travail de 50 o/o. Demandez devis modèles, renseignements sans engagement, à l'Imprimerie Commerciale, Martigny.

Viande & charcuterie bon marché
 Bouilli avec os, le kg. 1.10
 Rôti sans os 2.00
 Viande fumée 1.90
 Salami 3.20
 Expédie depuis 2 kgs. la
 Boucherie Chevaline Lausannoise
 Rue du 64-Pont 18, Lausanne.
 Demipont payé. Téléph. 35.5.

COMMERÇANTS ! INDUSTRIELS !
 Tous aux Grands Magasins Ville de Paris, Martigny - en Liquidation -

Dès Samedi 8 Juillet GRANDE VENTE de Fin de Saison et d'OCCASIONS SENSATIONNELLES

ROBES POUR DAMES	
Robes lainette, depuis	6.90
Robes, tissus éponge, depuis	15.90
Robes satin, depuis	19.—
Robes voile blanc, depuis	12.50

Sur toutes nos robes pr fillettes 20% de Rabais

MODES pour Dames et fillettes

Coupons pour blouses, robes tabliers.	
Le coupon de 2 mètres lainette,	1.45
Le coupon de 2 mètres lainette dessins nouveaux, qualité sup.	2.45
Le coupon de 2 mètres satin fantaisie,	3.90

Toile cirée,	85 cm.	100 cm.	115 cm.
qual. sup.	3.45	3.90	4.50

Natte coco		1.60
Passage larg.	60 cm.	80 cm.
jutte,	2.95	3.90

Bas pour dames.

Coton noir fin, —.75, —.95, 1.25, 1.45, 1.75, 1.95, 2.45
Coton blanc fin, —.95, 1.45, 1.75, 1.95, 2.45

Bas côte, 1x1, pour dames,	1.75
Bas coton, côte, 2x2, pour dames,	1.50

Bas côte, 1x1, pour enfants, noirs et bruns,	taille	3	4	5	6
		1.25,	1.45,	1.75,	1.95

Gants été, couleurs, pour dames, depuis	1.25
Gants été, noirs, depuis	1.95

Mouchoirs rouges pour la tête, Avec inscription brodée, Aigle ou Champéry,	1.60
	1.75

1 lot, Bain de mer, brun,	30—35	36—41
	5.20	6.90

CONFECTIONS POUR DAMES

Blouses p. Dames, lainette, crépon, satin, toutes façons nouv.	Série	I	II	III	IV	V
		2.45	2.95	3.90	4.90	5.90

Blouses voile	Série	I	II
		4.90	5.90

Chapeaux garnis pour fillettes	Série	I	II	III
		2.99	4.99	7.50

- TISSUS -

Tissus éponge uni, 100 cm. de large, blanc, nattier, rose, tabac, parme,	le mètre	3.45
Tissus éponge, 108 cm, fantaisie, rayures, carreaux, le m.		4.50
Serge laine, en 90 cm. noire et marine,	le mètre	2.95
Mousseline laine fantaisie, ravissants dessins,	le mètre	2.95
Tissus bayadère, en 85 cm. de large,	le mètre	2.75
Damier cachemire, en 100 cm.	le mètre	2.75

ARTICLES POUR MESSIEURS

Chaussettes pour Messieurs		
Coton vigogne, côte 2x2	0.75	
Coton fin, noir et fantaisie	0.95	

Casquettes	I	II	III
	2.99	3.90	4.50

Pantalons grisette p. mess.	8.90
-----------------------------	------

Chemises flanelle coton avec ou sans col	I	II	III
	3.90	4.90	5.90

Chemises percale ou zéphir avec 2 cois, depuis	6.90
--	------

Chemises poreuses, plastron fantaisie, depuis	4.90
---	------

Chemises blanches, avec plastron piqué	9.75
--	------

Chemises Robespierre, toile bl.	Nos	33	34	35	36
		5.25	5.50	5.75	5.90

Camisoles flanelle coton, pour messieurs, depuis	1.95
--	------

Caleçons flanelle coton, p. messieurs, depuis	2.45
---	------

Mallots av. cravate, la pièce	2.90
-------------------------------	------

Cois toile et celluloïd, la p.	1.25
Cois souples, en piqué, dep.	0.75

Régates sur système, couleurs, depuis	0.75
---------------------------------------	------

Scarfs à nouer, couleur et noir, depuis	1.25
---	------

Sur tout notre stock de Chapeaux paille 20% de rabais pour Messieurs et Enfants

CASAQUINS DE SOIE

Série	I	II	III	IV
	6.50	8.50	9.75	14.50

Robes de chambres pour dames, façons modernes, dessins nouveaux

Série	I	II	III	IV
	5.90	7.90	8.90	11.90

Manteaux mi-saison pour Dames 20% de Rabais

Jupes damier, depuis	8.50
Jupes rayées, depuis	9.50
Jupes blanches, depuis	12.50

Sur toutes nos blouses de soie 20% de rabais noires, blanches et couleur

Lainette pour blouses, robes et tabliers,	le m.	0.75
Zéphir pour blouses, robes et chemises,	le m.	0.95
Flanelle pour lingerie,	depuis	0.75
Cotonne pour tabliers, en 75 cm.		0.95
Zéphir de qualité supérieure, 80 cm. dessins variés,	le m.	1.95

Voile uni blanc et couleur, en 115 cm.,	le m.	2.95
Satin d'Alsace pr tabliers, impression fant., dep.		1.95

Coutil matelas, 135 cm.	le m.	2.95
Toile écrue pour draps	150 cm.	180 cm.
		1.95 2.45

Tabliers de ménage, sans bavette,	depuis	2.45
Tabliers de cuisine, en toile écrue, unie ou à carreaux.		2.95 3.45

Tabliers-robos	depuis	9.75
Tabliers-fourreaux, avec 1/2 manche,	depuis	6.90

Barboteuses	45 cm.	50 cm.	55 cm.
	3.50	3.90	4.50

Tabliers jardiniers pour enfants,	Nos	45	50	55	60
		1.75	1.95	2.25	2.45

Complets toile pour enfants	1	2	3	4	5
	9.50	10.75	11.50	12.25	12.75

GRANDS MAGASINS

AU LOUVRE AIGLE

Téléph. 154

La plus importante maison d'assortiment de la région.

Garage de Martigny

MÉTRAL Frères & BALMA

Mécaniciens 1556

Vente - Location - Réparations d'autos et motos. Accessoires - Stock pneu Michelin. Rue du Gd St-Bernard et Place Centrale. - Tél. 71 et 49. Dépôt de roulements à billes.

Fabrique spéciale de Cercueils

Hessenmuller, Genton, Chevallaz, S. A. Lausanne



Dépôts de nos cercueils Dépositaires à

Monthey : Charles Cottet, tél. 3. Sierre : Amos frères, téléph. 16. Martigny Ph. Itten ébéniste Tél. 148. St-Maurice : Albert Dirac 1088 TRANSPORTS FUNÉRAIRES pour tous pays

Economisez du 50%

sur la chaussure en portant 6 mois de l'année, nos espadrilles brunes ou blanches, de qualité supérieure, à Fr. 3.50, 3.75, 4 — M. Fessier, Martigny-Ville.

PROFITEZ I

La grande et avantageuse loterie pour la construction des Eglises - d'Ayer et de Sierre - vous garantit

3 CHANCES par série de 10 numéros

- 1) gagnant certain de fr. 2.— à 5000.— visibles et payables de suite ;
- 2) un numéro participant au 2^{me} tirage avec lots jusqu'à fr. 20.000.— ;
- 3) un numéro participant au 3^{me} tirage av. lots jusqu'à fr. 30.000.—.

Achetez un groupe de 20 billets fr. 20.— des loteries des églises valaisannes. Vous participerez à 5 tirages et vous pouvez, dans le cas le plus heureux, gagner jusqu'à 80.000.—. 1782

Total des lots fr. 455.000 en espèces.

Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A. Genève. 20, Rue du Mont-Blanc, 20

Futaille

Suis acheteur DECOPPET, à Martigny. Tél. 159. 1874

VALESIA



LIQUEUR HYGIENIQUE aux Bourgeois de Sapin & aux Plantes des Alpes. FRÈRES PELLISSIER ST MAURICE (VALAIS)

GEX & C^{IE} SUCCESEURS

Médailles d'Or et Diplômes d'honneur

Zurich	1883
Anvers	1885
Neuchâtel	1887
Paris	1890
Genève	1896
Milan	1906
Sion	1909
Berne	1914

Lille-Fribourg-Liège.

1491

Avis important

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nouveaux prix de la

Fabrique de Meubles F. Widmann & Cie, à Sion

Grand choix de salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.

La publicité mène au succès.

?

Avant d'acheter une Machine à écrire

d'occasion ou autre, ne manquez pas de demander à l'imprimerie Commerciale, à Martigny, le prix d'une grande machine neuve, avec les derniers perfectionnements. Vous serez bien servi, et vous payerez 200 fra. de moins qu'ailleurs.

L'Edition 1923

des

Almanachs Suisses

est en préparation

Tirage total plus de

1.600.000 exemplaires

Publicitas

reçoit les ordres de publicité et donne tous les renseignements.

SPÉCIMENS

DOCTEUR L. HELG MONTREUX

Av. du Kursaal, 22. Tél. 851 Maladies de la peau et des voies urinaires. - Rayons X. Reçoit tous les jours de 11 à 12 h., de 2 à 5 h. et sur rendez-vous, jeudi excepté. 1827

Renvoiez vos frais généraux, épargnez-vous du souci en adoptant

la Comptabilité Suisse

Demandez prospectus No 8 à Jeanrenaud & Hegnauer, rue Pichard 3, Lausanne. 1579